

# 1<sup>ère</sup> Concertation de Proximité plénière MAIA Pays de Quimperlé

29 janvier 2019





## **PARTIE 1**

### **Le contexte MAIA**

1. Cap Autonomie Santé
2. MAIA
3. Les instances de concertation

## **PARTIE 2**

### **Bilan 2018**

1. Les éléments de contexte
2. L'activité MAIA
3. Les besoins identifiés sur le territoire

## **PARTIE 3**

### **Axes de travail 2019**

1. La feuille de route 2019
2. La coordination de parcours se poursuit

## **PARTIE 4**

### **Actualités à partager...**

**PARTIE 1**

# Le contexte MAIA

---

MAIA Pays de Quimperlé





1.1

# Cap Autonomie Santé





# Cap Autonomie Santé

**Plateforme  
Territoriale  
d'appui**

Espace Autonomie

**CLIC**

**MAIA Pays  
de Lorient**  
Pers. âgées

**Centre de  
coordination  
en  
cancérologie**

**CAP AUTONOMIE SANTÉ**

"CELA SEMBLE TOUJOURS IMPOSSIBLE, JUSQU'À CE QU'ON LE FASSE" NELSON MANDELA



**Plateforme  
territoriale  
d'éducation  
thérapeutique**

**MAIA Pays  
de  
Quimperlé**  
Polyvalente

A stylized white graphic on a pink background, resembling a person's head and shoulders. It consists of a solid white circle for the head and a white, curved shape below it representing the neck and shoulders.

## 1.2

# La MAIA

**M**éthode  
d'**A**ction pour  
l'**I**ntégration des services d'aides et de soins  
dans le champ de  
l'**A**utonomie



## 1.2

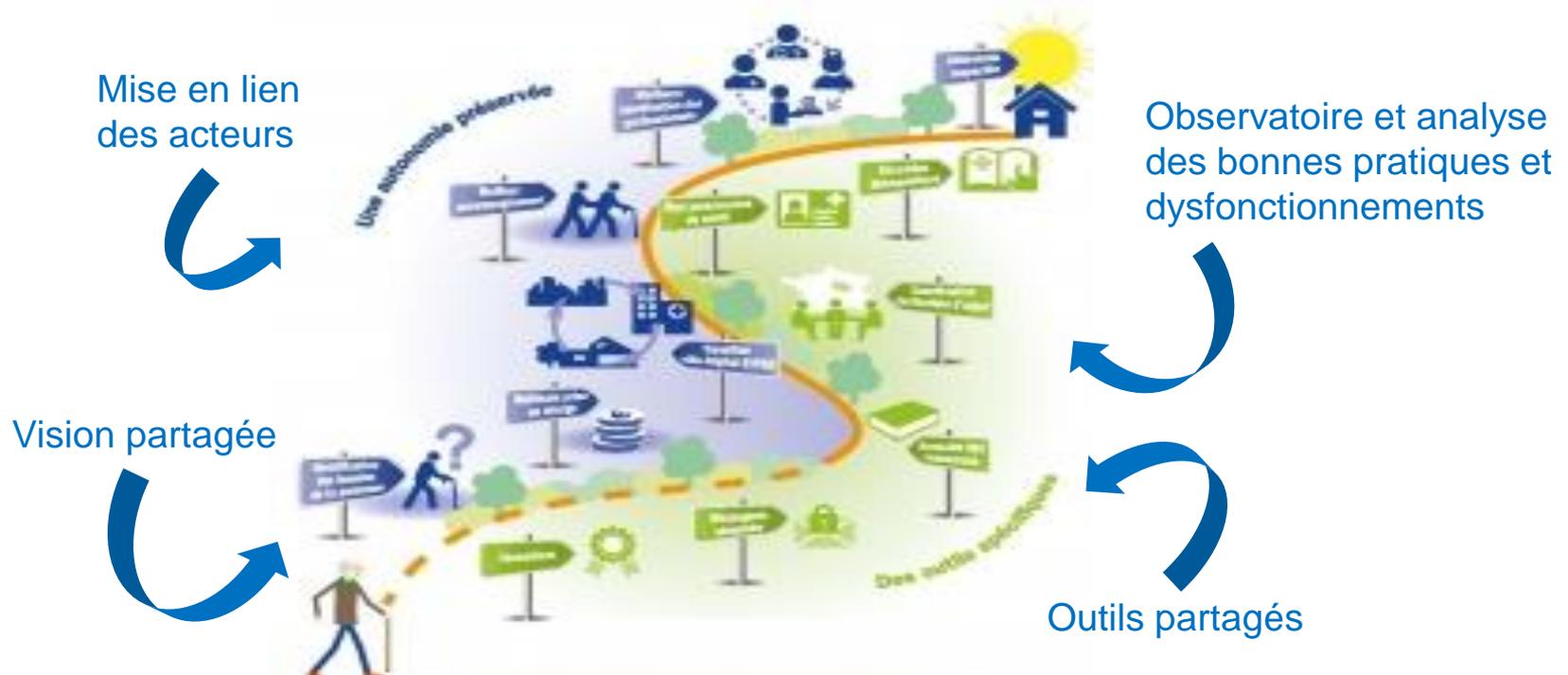
### MAIA : c'est quoi ?



## COORDINATION du TERRITOIRE

⇒ AMELIORER LES PARCOURS DES USAGERS

⇒ DECLOISONNER LES SECTEURS SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL





## 1.2

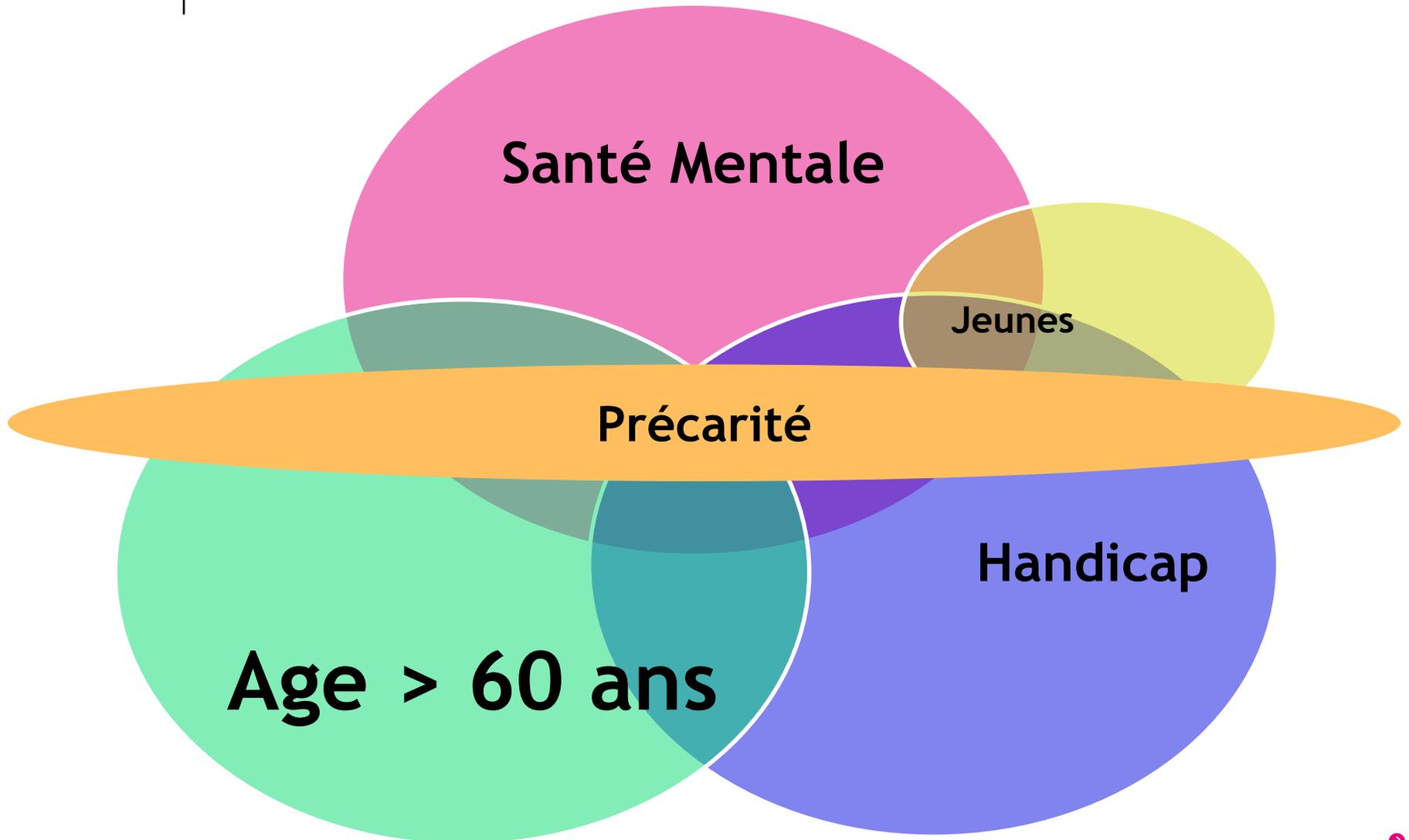
### MAIA : quel territoire ?





## 1.2

MAIA : pour qui ?





## 1.3

# Les espaces de concertation



## 1.3

# Les espaces de concertation MAIA

Concertation Départementale ARS-CD

Concertation de  
proximité Plénière

Concertation de  
proximité  
restreinte

Concertation de  
proximité  
restreinte

Groupes de travail inter et pluriprofessionnels

Coordination individuelle autour des situations complexes

Ateliers d'échanges de  
pratiques

PARTIE 2

# Bilan 2018

---

MAIA Pays de Quimperlé





## 2.1 Les éléments de contexte 2018

- Contrat Local de Santé Quimperlé Communauté 2016-2019
- Analyse de besoins sociaux portée par Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Mise en place du Groupement Hospitalier du Territoire Lorient-Quimperlé
- Mise en œuvre du dispositif PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations externalisées) sur le département, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).
- **Constitution du projet Cap Autonomie Santé territoire Lorient/Quimperlé**



## 2.1

### Focus : premiers regards

Enquête auprès d'une vingtaine de professionnels du territoire

⇒ Il s'agit ici de recueillir un premier regard sur l'approche croisée et transversale de la démarche MAIA

#### RESULTATS :

Un intérêt marqué des professionnels pour l'approche polyvalente

- La transversalité des problématiques
- La prise en compte dans la globalité de la complexité des parcours
- La simplification pour les acteurs : mutualisation des moyens et du temps

Des vigilances

- L'hétérogénéité des besoins
- La disponibilité des acteurs
- Le territoire

A stylized white graphic on an orange background, resembling a person's head and shoulders. It consists of a solid white circle above a white, curved shape that tapers to a point on the right side.

2.2

## L'activité MAIA

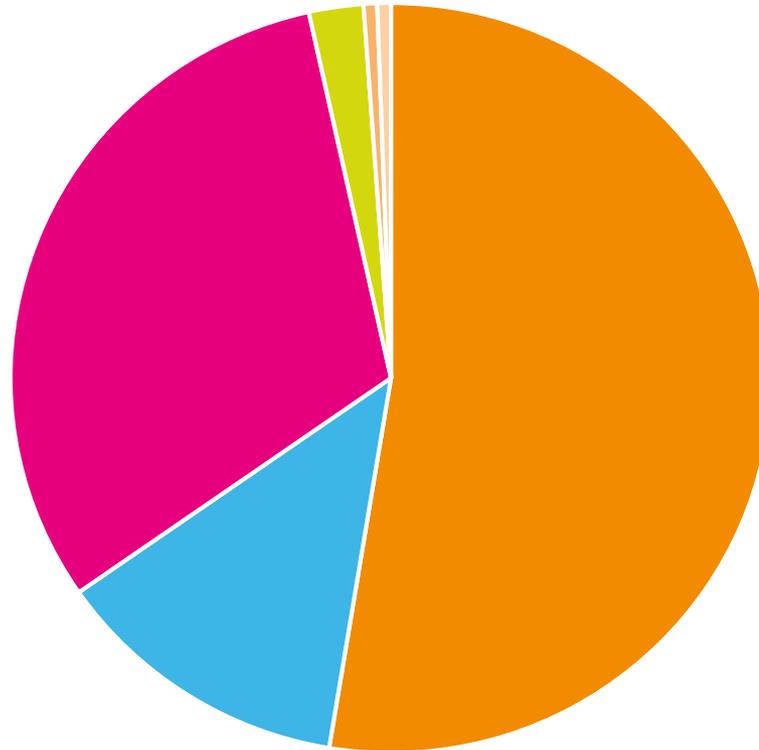


## 2.2

# Elaborer un diagnostic territorial partagé

### ⇒ Rencontres individuelles et collectives

Champ d'action des partenaires rencontrés - 2018



■ Polyvalent ■ PA ■ PH ■ Santé mentale ■ Jeunes ■ Précarité



## 2.2

# Elaborer un diagnostic territorial partagé

### ⇒ Ateliers MAIA

Mise en place de 4 ateliers MAIA entre mars et juin 2018 :

- Difficultés de maintien/inclusion en milieu ordinaire
- Difficultés d'accès aux soins, aux accompagnements et aux aides
- Gestion des situations de crise et d'urgence
- Liens de coopération : outils et canaux de communication

FoyerDeVie  
ServiceSocial CCAS  
PortageDeRepas  
Infirmiers  
FJT  
Médecins  
EHPAD  
M  
CCIC  
PCPE Insertion SAAD  
PTA Hôpital  
Evalueur APA  
ContratLocalDeSanté

20-25 participants à chaque atelier, la participé aux 4 séances

A stylized white graphic on an orange background, resembling a person's head and shoulders. It consists of a solid white circle for the head and a white, curved shape below it for the shoulders and upper torso.

## 2.3

# Les besoins identifiés



## 2.3

### Les besoins identifiés sur le territoire

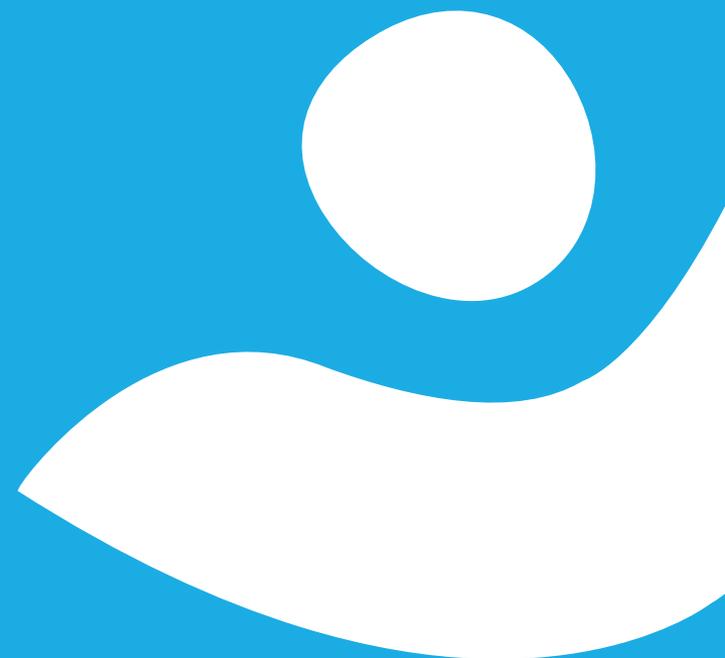
- **Interconnaissance**
- **Solution de répit : « hébergement temporaire »**
- **Besoin d'échanges de pratiques et d'expériences**
- **Savoir « qui fait quoi » sur le territoire**
- **Outil de partage d'informations**
- **Une réflexion sur le « handicap vieillissant »**
- **Actions visant l'accès aux droits**

PARTIE 3

# Axes de travail 2019

---

MAIA Pays de Quimperlé





### 3.1

## Poursuivre le recensement de l'offre et des besoins du territoire

⇒ **Référentiel des missions : recensement de l'offre du territoire**

Articulation avec CIAS-CLS-CD

⇒ **Projet Territorial de Santé Mentale**

⇒ **Rencontres partenaires**

Qui ?

⇒ **PH vieillissantes : GT portés par CD 29**

⇒ **Continuité du CLS**



## 3.1

# Hébergement temporaire

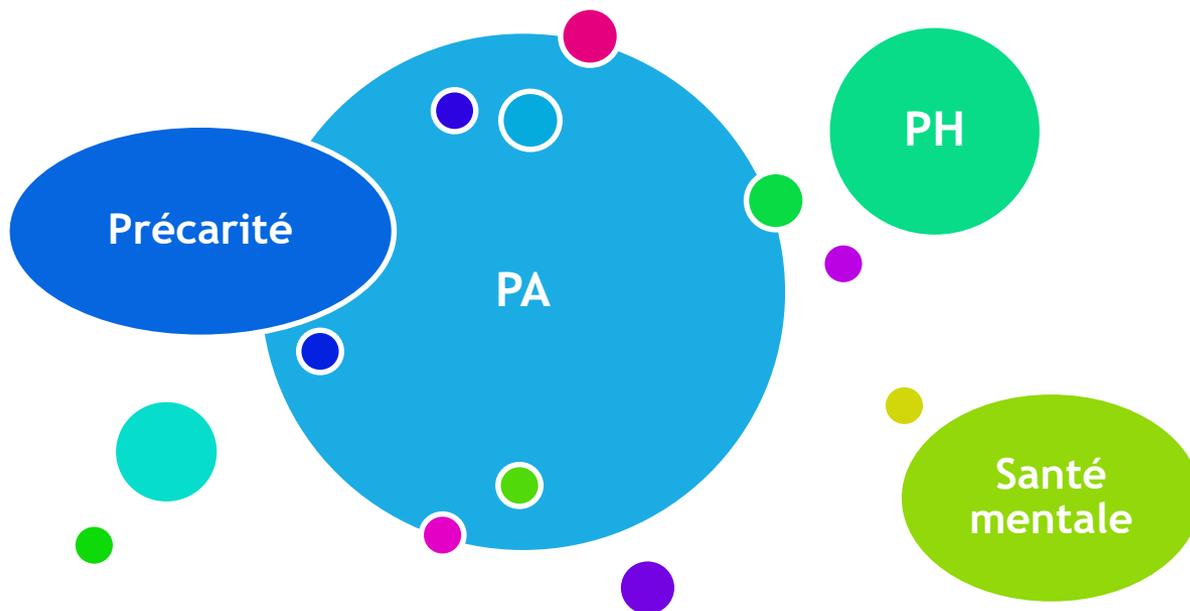
HT PA  
Mardi 12 mars : 14-16h  
Mardi 23 avril : 14-16h

⇒ Contribuer à améliorer la réponse en offre d'hébergement temporaire



Bonnes pratiques, dysfonctionnements, spécificités, difficultés constatées

Propositions pour répondre à ces constats





# 3.1 Interconnaissance

Ateliers SCI  
Jeudi 7 mars : 8-10h  
Jeudi 6 juin : 14-16h  
Jeudi 3 octobre : 20-22h

⇒ Créer un atelier SCI (Situation Concrète Insatisfaisante) espace « ressource » d'échanges de pratiques et d'expériences

⇒ Forum « santé précarité » : 23 mai 2019



⇒ Améliorer le repérage de la vulnérabilité par les professionnels (2<sup>ème</sup> semestre)

**MAIA**  
Maison de l'Autisme et de l'Intégration  
pour l'Alsace  
des personnes âgées

**memo**

REPÉRER ET ANTICIPER  
LE SIGNALEMENT DE LA **vulnérabilité**  
ET/OU DE LA **maltraitance**  
CHEZ UN **adulte fragilisé**

**Définition de la vulnérabilité**

La personne vulnérable est définie comme « une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychologique... »

Il s'agit de toute personne dans l'impossibilité de pouvoir agir à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté »

qui « peut bénéficier d'une mesure de protection juridique »

3 types de vulnérabilité : physique, psychique, sociale et familiale

**Définition de la maltraitance**

Il s'agit d'une violence le caractérisant « par tout acte de cruauté commis par une personne, il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ne pouvant bénéficier de développement de sa personnalité et/ou fait à sa sécurité financière »

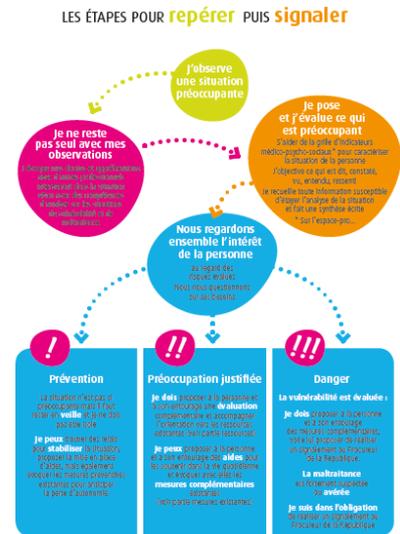
Différentes formes de maltraitance : physique, psychologique, matérielle et financière, par négligence ou omission, négligence ou malentendus, chèque

**Les principes fondamentaux**

- Prendre en considération la parole de la personne vulnérable - entendre et être attentif à toute forme d'expression de souffrance et respecter sa vie privée (article 9 du Code civil)
- Ne pas rester isolé devant une situation de vulnérabilité : mobiliser la relation dans un cadre professionnel
- Mener conjointement toutes actions utiles à l'égard de la personne
- Informier et associer la personne vulnérable à toutes les actions engagées, bien qu'il n'existe pas d'obligation légale de prévenir la victime, c'est uniquement au Procureur de la République

**Les obligations professionnelles**

- Porter assistance aux personnes en péril (article 223-6 du Code pénal) : il est donc de la responsabilité individuelle de dénoncer une situation de maltraitance.
- Signaler les mauvais traitements ou privations infligés à une personne vulnérable (la non assistance à la personne en danger est puni de 5 ans d'emprisonnement).
- Respecter le secret professionnel et l'obligation de discrétion MAIA être responsable des révélations nécessaires pour des faits de maltraitance commis sur une personne adulte vulnérable (responsabilité associée dans l'article 226-1 du Code pénal relative à la révélation d'une information à caractère secret).





## 3.1

# Partage d'informations

⇒ Améliorer les échanges entre professionnels autour des parcours des usagers.  
(2<sup>ème</sup> semestre)



## Quel cadre de l'échange et du partage d'informations sur le territoire ?

### Un partage au service d'un accompagnement de qualité

L'augmentation régulière de l'espérance de vie, l'accroissement du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques, la préférence des personnes âgées de rester vivre à leur domicile ou encore les changements du système de santé contribuent ensemble à une évolution des besoins et des réponses à y apporter.

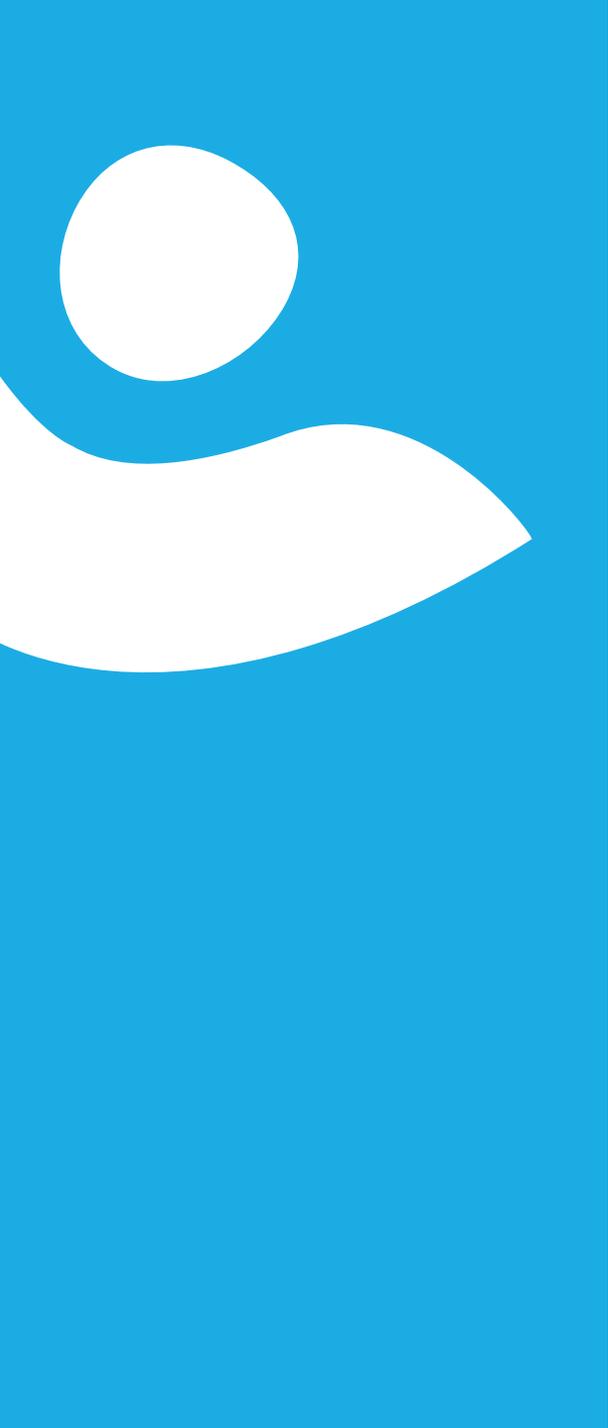
Au quotidien, des personnes âgées, régulièrement suivies pour le cumul de maladies chroniques, sont amenées à recourir à différentes compétences, différents acteurs, au sein d'établissements ou en libéral, dans le privé ou le public, dans l'associatif, quels que soient les domaines d'intervention (médical, social, médico-social, juridique...).

Les services et les professionnels qui y exercent peuvent être chargés d'évaluer les besoins des personnes accompagnées, de mettre en place des actions nécessaires (aide, soins, diagnostic, suivi social...) et d'assurer leur coordination en interaction avec les autres acteurs impliqués.

En conséquence, l'intervention de différents professionnels auprès d'une même personne implique l'échange et le partage d'informations au bénéfice du parcours de la personne et d'une meilleure connaissance des interventions de chacun. Il s'agit de permettre aux personnes de vivre selon leurs choix, parce qu'une vision globale est favorisée, et que des réponses adaptées et mesurées, sont apportées par les différents professionnels impliqués.

C'est dans cet objectif de promouvoir la continuité du « parcours de soins et de vie » que le législateur a, entre 2015 et 2016, étendu et précisé la façon dont nous, professionnels, pouvons être présents autour et avec chaque personne. L'introduction notamment de la notion d'équipe de soins est essentielle, car « l'appartenance de professionnels à une même équipe de soins détermine (...) les conditions dans lesquelles ces professionnels peuvent échanger et partager les informations relatives à une même personne ».

Ce support a pour objectif de donner à chaque professionnel les grands principes du partage d'informations afin de commencer à venir le soutenir dans sa pratique et dans le lien avec les autres intervenants. Il s'agit de comprendre comment nous pouvons, aujourd'hui, « **faire équipe** » **auprès d'une même personne**, dans le respect de son individualité et de sa vie privée.

A stylized white graphic on a blue background, resembling a person's head and shoulders. It consists of a solid white circle for the head and a white, curved shape below it representing the neck and shoulders.

## 3.2

# La coordination individuelle



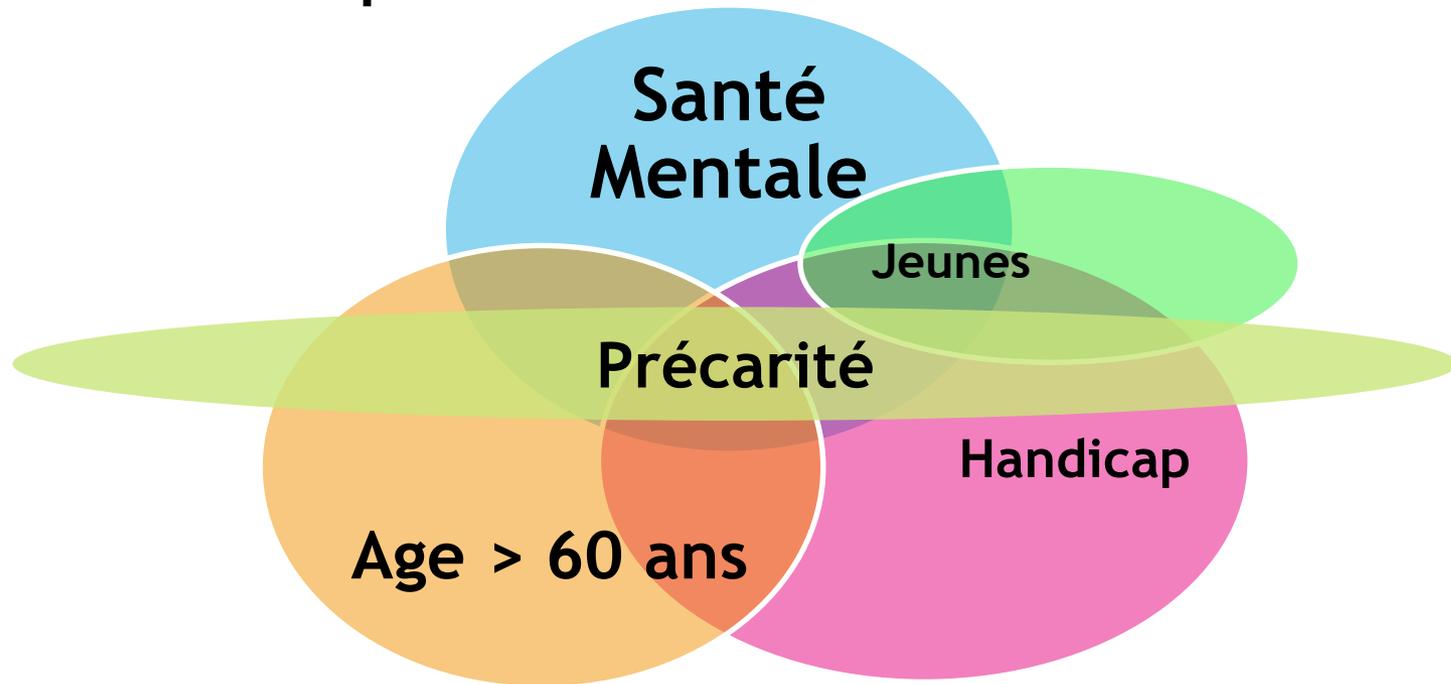
Objectif ?

⇒ **Venir en soutien aux professionnels pour améliorer les parcours des usagers.**



## Pour Qui ?

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social qui se trouve en difficulté face à une situation complexe.





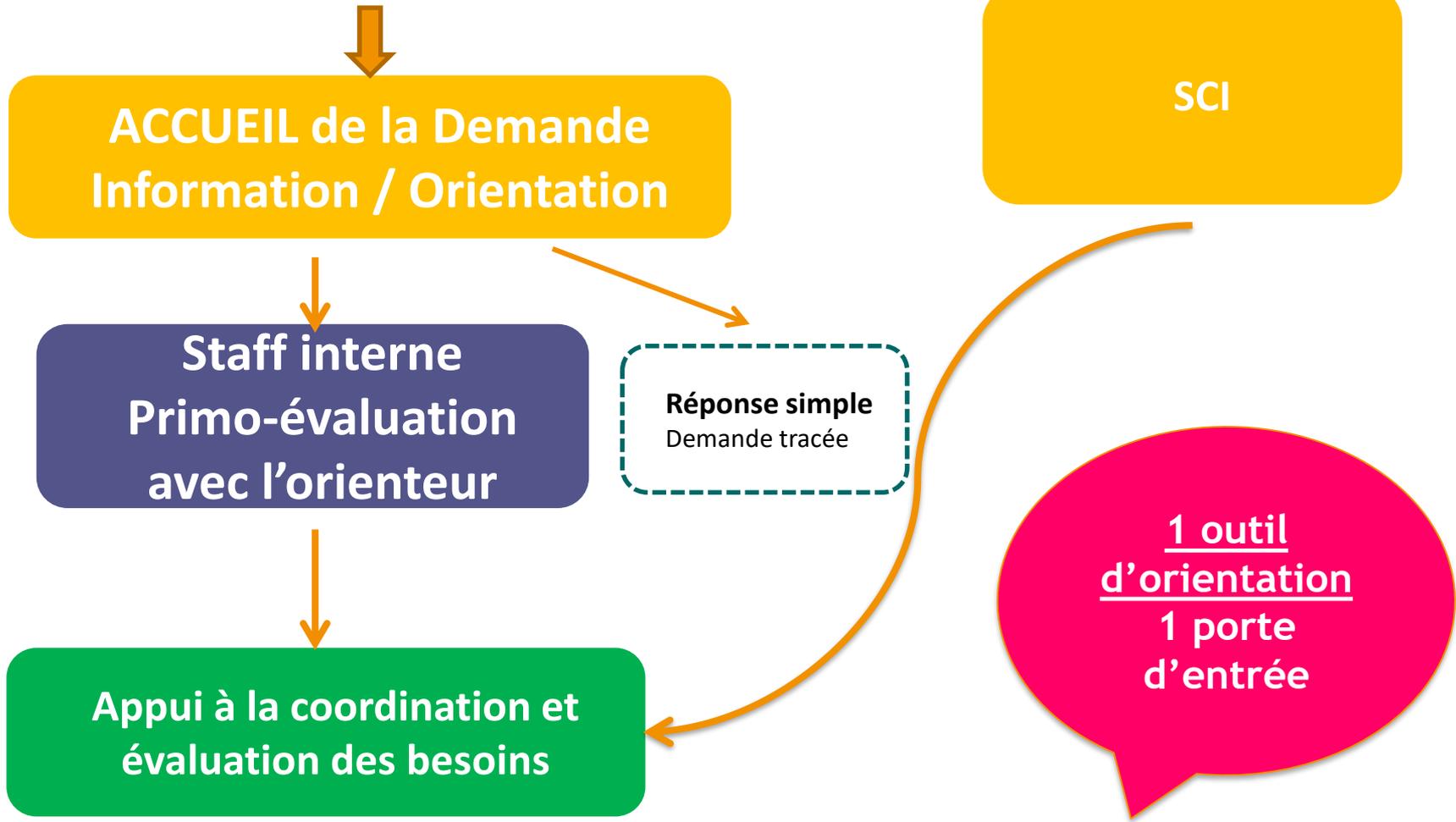
## Facteurs de complexité





# Concrètement comment faire ?

Professionnels





## Contacts :

Anaïs EBREL : [a.ebrel@capautonomiesante.bzh](mailto:a.ebrel@capautonomiesante.bzh)

[anais.ebrel@telesantebretagne.org](mailto:anais.ebrel@telesantebretagne.org)

Emilie GRANGER : [e.granger@capautonomiesante.bzh](mailto:e.granger@capautonomiesante.bzh)

[emilie.granger@telesantebretagne.org](mailto:emilie.granger@telesantebretagne.org)

Maud MICHAUD : [m.michaud@capautonomiesante.bzh](mailto:m.michaud@capautonomiesante.bzh)

[maud.michaud@telesantebretagne.org](mailto:maud.michaud@telesantebretagne.org)

**3 Place Charles de Gaulle - 29300 QUIMPERLE**

**02 97 30 00 00**

PARTIE 4

# Actualités 2019





## Actualités à partager...

CARSAT

Service d'Aide  
à Domicile  
GHBS

Hôpital de jour  
Saint-Joseph

...



**MAIA - Pays de Quimperlé**

**Merci**